



Réunion CIDJ

23 Janvier 2020

CIO Médiacom

Sylvie Boudrillet – Cédric Montpion

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Sommaire

- **Éléments de Bilan 2019**
- **Présentation de la procédure 2020**
- **Offre de formation**
- **Le dossier de candidature, formulation et confirmation des vœux**
- **Examen des vœux et admission aux formations**
- **Accompagnements particuliers**
- **Ressources**

Partie 1 : Éléments de bilan 2019

Parcoursup 2019

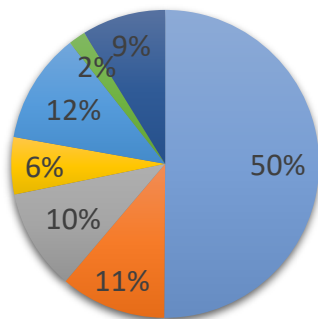
Éléments de Bilan National

Les propositions d'admission

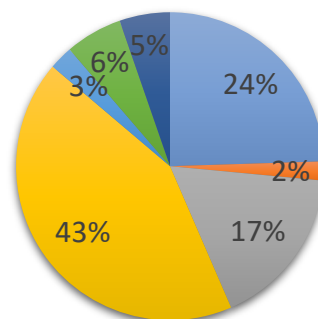
- 92,5% des bacheliers ayant formulé au moins 1 vœu sur Parcoursup ont reçu une proposition d'admission (94,4% en 2018)
- 80,7% d'entre eux en ont accepté une de manière définitive (78,6% en 2018)
- En moyenne les candidats ont reçu 4,2 propositions d'admission au cours de la phase principale (3,6 en 2018)

Les propositions acceptées

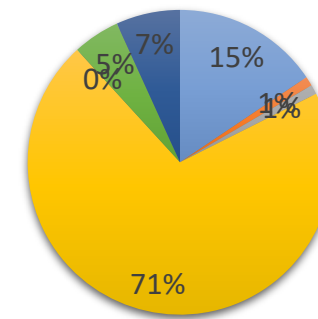
Bac Général



Bac Technologique



Bac Professionnel



Sources: Note flash du SIES n°20 – Octobre 2019

■ Licence ■ PACES ■ DUT ■ BTS ■ CPGE ■ DE ■ Autres

Partie 2 : Présentation de la procédure 2020



parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



20 DÉCEMBRE - 22 JANVIER
Découverte
des formations

22 JANVIER - 12 MARS INCLUS
Inscription et
formulation des vœux

13 MARS - 2 AVRIL INCLUS
Confirmation
des vœux

19 MAI - 17 JUILLET
Phase
d'admission

i La phase d'inscription et de formulation des vœux débute ce mercredi 22 janvier à 12 heures.

Je poursuis ma réflexion, je m'inscris sur Parcoursup et je formule mes vœux



**Je consolide mon projet
d'orientation en participant aux
Journées Portes Ouvertes dans les
établissements**

📍 Consulter la carte des JPO



Je m'inscris sur Parcoursup

👉 Comment s'inscrire ?

✍ Je m'inscris



**Je saisis mes vœux en consultant
le moteur de recherche des
formations**

🔒 Accéder à mon dossier

Qui est concerné?

- **Tous les lycéens et apprentis préparant le baccalauréat ainsi que les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou équivalent) qui souhaitent s'inscrire en première année d'une formation d'enseignement supérieur.**

*** Ne sont pas concernés**

- les étudiants qui redoublent dans leur formation;
- les candidats internationaux soumis à une demande d'admission préalable (DAP) ;
- les étudiants en césure (ils ont un droit de réintégration ou de réinscription à l'issue de leur césure)

*** les personnes qui sont déjà titulaires depuis plusieurs années du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (ParcoursPlus).**

Parcoursup: calendrier 2020

22 janvier au 12 mars 2020 : Création du dossier et formulation des vœux

2 avril 2020 : Fin de la confirmation des vœux

19 mai au 17 juillet 2020 : Réception des réponses et décision du candidat

Procédure suspendue du 17 au 24 juin 2020

A partir du 29 mai 2020 : Répondeur automatique (facultatif)

25 juin au 11 septembre : Phase complémentaire

29 juin au 1^{er} juillet : **Point d'étape**

Les améliorations pour 2020

- **L'intégration**, sur la plateforme, de toutes **les formations reconnues par l'Etat**.
- **La réforme de l'accès aux études de Santé**.
- **L'accompagnement par les CFA** qui pourront contacter les candidats à l'apprentissage pour les aider à trouver leur employeur, avant même le 19 mai 2020.
- De plus en plus de **diplômes et titres professionnels post bac accessibles par la voie de l'apprentissage**.
- **Clarification des attendus locaux**
- « **ParcoursPlus** », des services dédiés au reprise d'études, qui ne sont plus ni lycéens ni étudiants en réorientation.

ParcoursPlus

Déjà diplômé du **baccalauréat depuis plus de 4 ans** (ni lycéens, ni étudiants en recherche de réorientation)

Ils pourront via un **questionnaire dédié**, faire connaître leurs besoins et leurs attentes à partir desquels leurs seront proposées des **solutions adaptées**, mises en place dans leur région ou au niveau national

Informations pratiques, contacts utiles, et vœux possibles sur Parcoursup.

Accéder au **CPF**

Accéder un **CEP** (Conseil en Evolution Professionnel) cep.org

ParcoursPlus

 C'est quoi ? Calendrier Les formations Contact 

MON PROFIL - COMPLÉTÉ À 95%

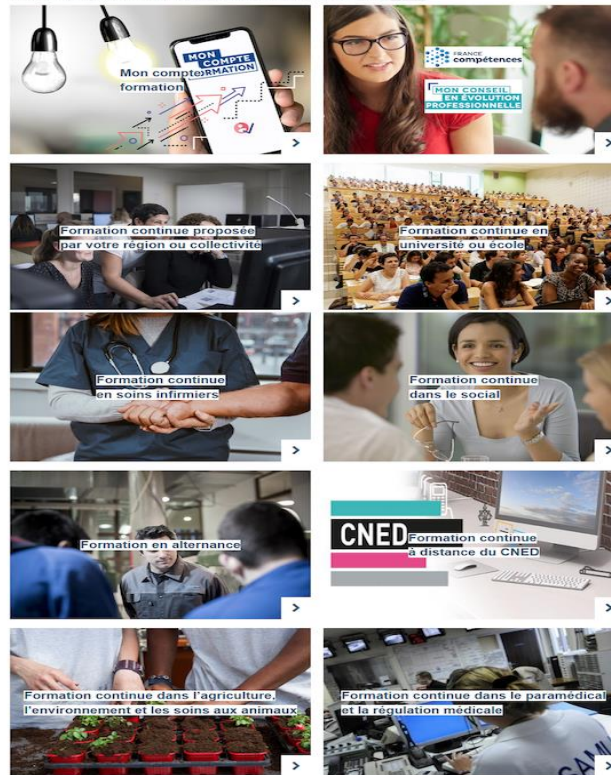
- Identité
- Etat Civil
- Paramètres de connexion
- Adresse e-mail
- Coordonnées
- Représentants légaux
- Informations bourses
- Besoins spécifiques
- Sportif / Artiste
- Scolarité
- Baccalauréat
- Parcours+
- 12 Activités et centres d'intérêt

MA SCOLARITÉ

MES ACTIVITÉS

PARCOURS+

Vous avez répondu au questionnaire Parcours+. Voici l'offre de formation la plus adaptée à vos besoins et les dispositifs qui pourraient vous intéresser. Si vous souhaitez malgré tout formuler des vœux pour des formations initiales présentes sur Parcoursup, cliquez ici.



[Modifier mes réponses au questionnaire](#)

Partie 3 : Offre de Formation

De nouvelles formations en 2020

Plus de 600 nouvelles formations intègrent Parcoursup dont :

- **les licences sélectives de l'Université Paris Dauphine, et de PSL, les 10 Instituts d'Etudes Politiques, de nouvelles écoles de commerce ou de management** (concours Acces, Ecricome, Pass, Passerelle bachelor, Sésame...), le programme de Bachelor de l'Ecole polytechnique
- 7 nouvelles catégories **d'instituts de formation aux professions paramédicales** (audioprothésiste, orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien, ergothérapeute, pédicure-podologue et technicien de laboratoire médical....)
- **de nouvelles écoles de formation aux métiers de la culture** (architecture et paysage, patrimoine, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, multimédia, etc.) *
- **les formations aux métiers de l'hôtellerie-restauration** (Ferrandi, institut Paul Bocuse...)
- **de nouvelles formations en apprentissage, Titres Professionnels...**

Le moteur de recherche

Nouveauté

Recherche des formations

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

✖ Effacer les filtres

Types d'établissement

- Etablissements Publics 10983/ 11511
- Etablissements Privés 4216/ 4303

Apprentissage

- Formations en apprentissage 3440/ 3489
- Formations hors apprentissage 11759/ 12325

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM 7616/ 7928
- C.M.I - Coursus Master en Ingénierie 85
- CPGE 811/ 847
- DCG 100/ 108

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Trier par

Université de Reims Champagne-Ardenne (51)
Licence - Philosophie - Philosophie (enseignement à distance)

Taux d'accès
100%

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Général 75% | Techno 15% | Pro 1%

ISVT (Vals-près-le-Puy - 43)
BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Lycée professionnel Porte Des Alpes (Rumilly - 74)
BTS - Production - Maintenance des matériels de construction et de manutention - en apprentissage

[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Général 0% | Techno 0% | Pro 100%

Unité de formation en apprentissage Lycée Vincent de Paul site de Courtine (CFARCT (Avignon - 84)
BTS - Services - Support à l'action managériale - en apprentissage



Fiche Formation

DUT - Carrières sociales Option services à la personne I.U.T de Blagnac - Blagnac (31)

Formation

SÉLECTIVITÉ

Formation sélective

LANGUES ET OPTIONS

Langue vivante 1 : Anglais
Langue vivante 2 : Pas de LV2
Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : B2

Établissement

I.U.T de Blagnac Public
1 Place Georges Brassens
BP 60073 31703 Blagnac cedex France

Réussite / Débouchés

POSSIBILITÉS DE POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Emplois visés :

Gestionnaire des services de proximité dans les structures d'aide à domicile.
Management de petites structures.
Responsable de secteur.
Responsable qualité chargé de projet.
Assistant commercial.
Assistant d'agence.
Chargé de clientèle.

Possibilités de poursuites d'études (d'après les résultats d'enquête nationale DUT CS)

Licences Professionnelles : « responsable de structures sanitaires et sociales » ; « coordination des SâP » ; « intervention sociale, spécialité pratiques de l'intervention sanitaire et sociale » ; « Coordination de projets de développement social et culturel »...
L3 de sociologie : « Action sociale et management » ; « Accompagnement social »...
IT3 : éducateur jeunes enfants, éducateur spécialisé, assistant de service social...
Licence sciences de l'éducation...
Master : « ingénierie et gestion de l'intervention sociale » ; « Direction des structures médico-sociales et de services aux personnes ».

DONNÉES NATIONALES - RÉUSSITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE - SOURCES ②

Taux de passage en 2ème année
Taux : 67,3 tous bacs confondus



JOURNÉES PORTES OUVERTES ET/OU
JOURNÉES DIMENSION
mercredi 13 février 2019 de 14h à 17h
samedi 16 février 2019 de 9h30 à 13h

COORDONNÉES

FORMATION

Des questions sur la formation ? Contactez-nous : seccs@iutv-31a2.fr

Responsable pédagogique : elizabeth.boucaux@iutv-31a2.fr

Référent handicap : referehandicap@iutv-31a2.fr

ÉTABLISSEMENT

I.U.T de Blagnac Public
1 Place Georges Brassens
BP 60073 31703 Blagnac cedex France

Tel Accueil : 05 62 74 75 75
Fax : 05 62 74 75 76
Site Internet

POUR POSTULER

Caractéristiques

ATTENDUS NATIONAUX

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquies de nouvelles compétences.
- Connaître le champ professionnel visé.
- Être capable de s'engager.
- Détenir un bon niveau de culture générale.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Être motivé, avoir de la curiosité et des connaissances pour les actions dans le champ social, humanitaire et sociétal.
- Avoir la capacité de décliner sous forme pratique les concepts abordés de façon théorique.
- Être en capacité de travailler de manière régulière, en mode projet, en groupe, en lien avec des partenaires extérieurs.
- Avoir initié une réflexion sur les spécificités des différentes options du DUT Carrières sociales.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques.
- Avoir un esprit critique, le sens de l'initiative, de l'ouverture et de la créativité dans les projets portés dans la formation.
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

ATTENDUS LOCALS

- Connaître le champ professionnel visé.
- Être capable de comprendre et de contextualiser une situation.
- Connaître et comprendre les valeurs culturelles, savoir les identifier, les analyser et en rendre compte.
- Être actif dans sa formation : savoir travailler de manière autonome et en groupe, savoir écouter, participer, avoir une capacité pour la découverte et l'échange.

Curiosité, ouverture d'esprit et expériences, notamment associatives sont appréciées.
Leur argumentation écrite est alors bienvenue.

CONTENU ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS POUR LA FORMATION

Formation classique :

2 ans de formation, répartis en 4 semestres (S1 à S4)
1620h en centre de formation
11 semaines dont 3 semaines de stage en entreprise en S2 (stage observation) et 8 semaines de stage minimum en S4
Stage à l'étranger possible.
Projets tutorés les 2 années

Exemples de contenu des enseignements (S1)

- institutions territoriales, nationales et européennes, acteurs de la société civile, services à la personne
- diagnostic de territoires, publics et problématiques spécifiques, développement de la personne, analyse de la société
- expression et communication, anglais, méthodologie, comptabilité et gestion de projet
- projet personnel et professionnel

Téléchargez la plaquette de notre formation :
https://www.iut-blagnac.fr/images/POF/Fiche_formation_DUT_CS.pdf

Visitez la page DUT CS option SâP Blagnac :
<https://www.iut-blagnac.fr/informations/dutcs>

Examen du dossier

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'APPRECIATION DES DOSSIERS

Seront prises en compte les notes de première et de terminale, pondérées en fonction des matières, les appréciations et tout autre élément montrant la motivation du candidat (projet de formation...).

[Retour à la carte](#)

etudiant@seccs.iutv-31a2.fr

Période de disponibilité de l'ambassadeur
étudiant : les 14 et 15 février 2019, du 18 au 22
février 2019 et du 11 au 14 mars 2019

FRAIS

Une Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est à régler, avant l'inscription administrative, par chaque étudiant dans la plupart des formations présentes sur Parcoursup.

Pour plus d'informations sur les formations concernées par le paiement de la CVEC et les exonérations prévues :
<https://viesc.education.gouv.fr/>

Frais de scolarité par année : 170 euros
(Montants pour 2018/2019)

Frais de scolarité par année pour les étudiants boursiers : Frais de frais pour les boursiers.
(Montants pour 2018/2019)

CONTEXTE ET CHIFFRES

Nombre de places l'année précédente : 40

Nombre de voeux formules l'année précédente : 881

Nombre de voeux cette année : 916

Taux minimum de boursiers : 27 %

Taux minimum de bacheliers technologiques : 51 %

La fiche de présentation des formations

Nouveauté

Informations fournies pour chaque formation dès le 20 décembre 2019 :

Contenu et organisation des enseignements

Attendus (connaissances et compétences pour réussir dans la formation)

Critères généraux d'examen des vœux

L'existence ou non de modalités particulières d'examen (concours écrit, entretiens de sélection) et le tarif éventuellement associé

Réussites et débouchés

Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion

« **Contexte & Chiffres** » : Nombre de vœux, de candidats ayant reçu une P.A l'année précédente, et nombre de places l'année précédente

Des contacts utiles : référent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs

Le taux minimum de lycéens boursiers en 2019

Le nombre de places proposées cette année

Les taux de passage en 2^{ème} année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle

Le secteur géographique (pour les licences)

Focus sur les Parcours d'accès aux études de santé : MMOP

Nouveauté
2020

L'objectif : diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées

Deux principes :

- > Possibilité d'accéder aux études de santé après une, deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- > Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1^{er} cycle

Deux parcours proposés sur Parcoursup cette année par les universités pour accéder aux études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie :

> Une licence avec option « accès santé » (L.AS)

Exemple : licence de Droit, SVT, Gestion, Economie,... avec des enseignements supplémentaires liés à l'option santé

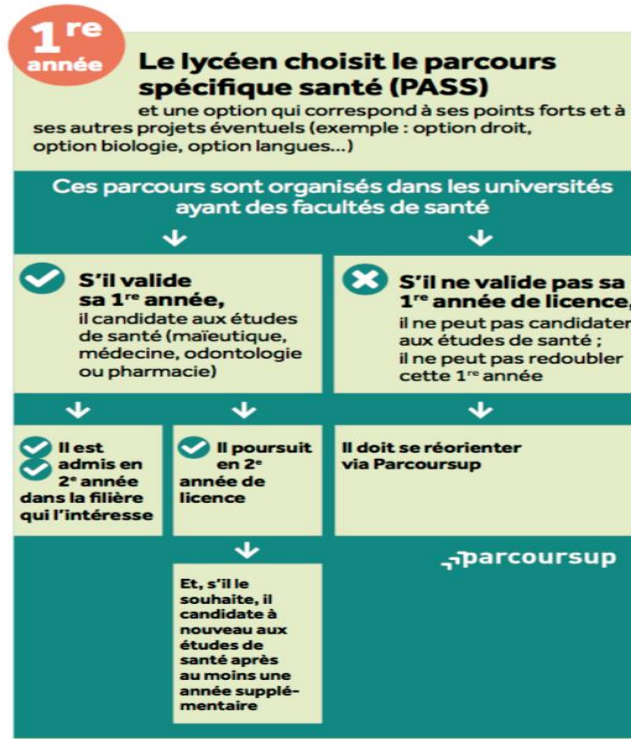
> Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre discipline

Exemple : PASS option Droit, PASS option biologie etc.

L-AS et PASS

Une licence avec une option « accès santé » (L. AS) Comment ça marche ?

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS) Comment ça marche ?





Partout en France dès la rentrée 2020 : la nouvelle offre de formation en 1^{re} année de santé



(chiffre) **L** : L.A.S : licence avec une option « accès santé »

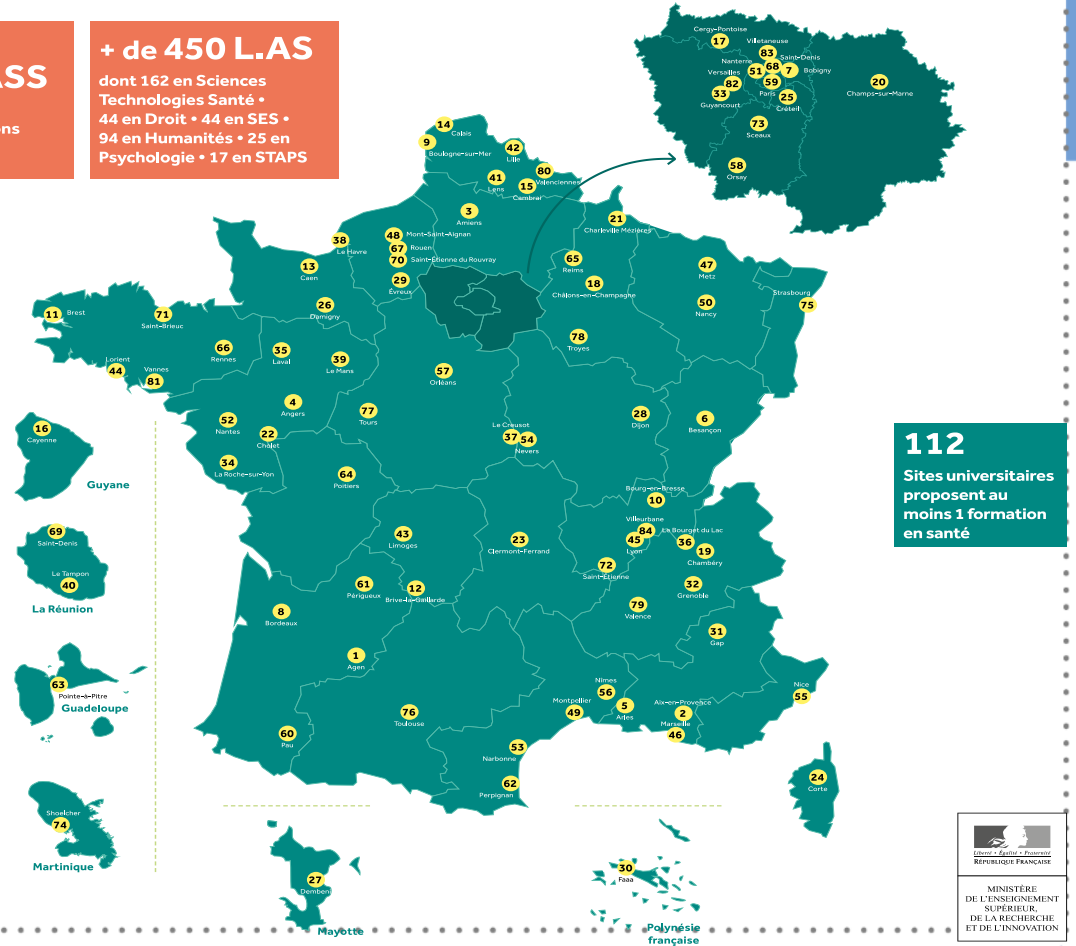
(chiffre) **P** : PASS : parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline

35 PASS
proposant
1 à 12 options

+ de 450 L.A.S
dont 162 en Sciences
Technologies Santé •
44 en Droit • 44 en SES •
94 en Humanités • 25 en
Psychologie • 17 en STAPS

- 1•8•61• Bordeaux Métropole 1P 5L
- 3• Université d'Amiens 1P 10L
- 4• Université d'Angers 1P 15L
- Facultés libres de l'Ouest UCO 8L
- 6• Université de Franche-Comté 1P 6L
- 7• Université Paris 13 1P 3L
- 8• Bordeaux Montaigne 1L
- 9• Université du Littoral 1L
- 10• Université Lyon 3 1L
- 11• Université de Brest 1P 6L
- 12• Université de Limoges 1L
- 13-26 Université de Caen 9L
- 14• Université du Littoral 3L
- 15• Université Polytechnique Hauts-de-France 1L
- 16• Université de Guyane 1P 1L
- 17• Université de Cergy-Pontoise - CY SUP 2L
- 18• INSPE de Reims 1L
- 19• Université Savoie Mont-Blanc 1L
- 20• Université Paris-Est Marne-la-Vallée
Gustave Eiffel 1L
- 21• EISNE Université de Reims 1L
- 22• Université d'Angers 2L
- 23• Université Clermont Auvergne 1P 8L
- 24• Université de Corte 1P
- 25• Université Paris Est Créteil Val-de-Marne 9L
- 27• Centre universitaire de Mayotte 1L
- 28-37-54 Université de Bourgogne 1P 8L
- 29-38-48-67-70 Université de Normandie 1P 5L
- 30• Université de la Polynésie française 1L
- 31-2-5-46• Aix Marseille Université 1P 11L
- 32• Université Grenoble Alpes 1P 16L
- 33• École Universitaire de premier cycle Université de Paris-Saclay 1L
- 33• 32 Université de Versailles - Saint-Quentin en Yvelines 1P 7L
- 34• Université de Nantes 1L
- 35• Université du Mans 1L
- 36• Université Savoie Mont-Blanc 3L
- 38• Université Le Havre Normandie 2L
- 39• Université du Mans 9L
- 40-69• Université de La Réunion 1P 8L
- 41• Université d'Artois 3L
- 42• Lille
Université de Lille 1P 6L
Institut Catholique de Lille
i. Institut Supérieur d'Expertise et d'Audit 1L
ii. Faculté de Gestion, Économie et Sciences 3L
iii. Faculté de médecine 1L
iv. Faculté des Lettres et Sciences Humaines 1L
v. Faculté Libre Droit 1L
- 43• Université de Limoges 1P 4L
- 44• Université de Bretagne Sud 9L
- 45• Institut catholique de Lyon 1L
Université Lumière-Lyon 2 1L
Université Jean Moulin Lyon 3 1L

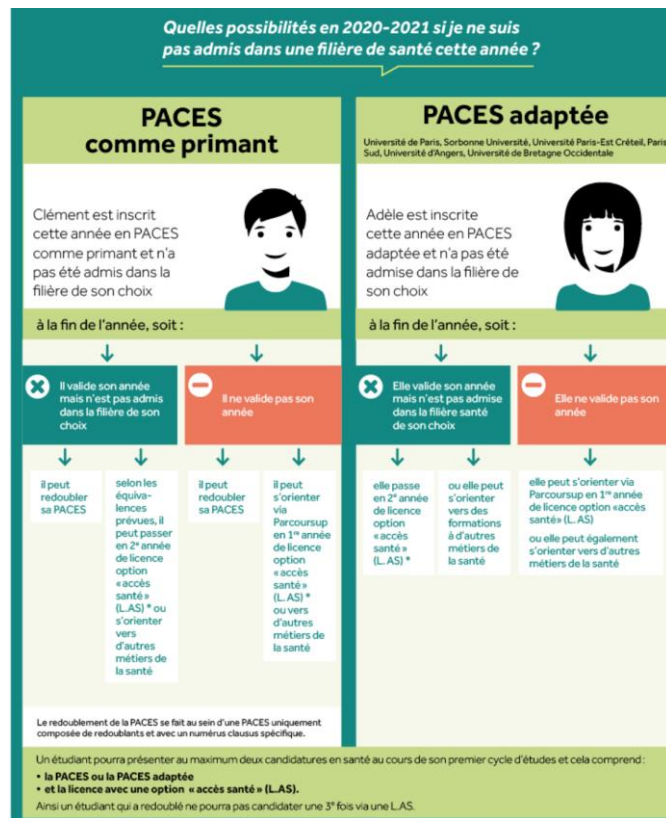
- 47• Université de Lorraine 7L
- 49• Montpellier 3 Paul Valéry 5L
Université de Montpellier 1P 5L
- 50• Université de Lorraine 1P 7L
- 51• Université de Paris Nanterre 2L
- 52• Université de Nantes 1P 9L
- Facultés libres de l'Ouest - UCO 1L
- 53• Université de Perpignan 1L
- 55• Université Côte d'Azur 1P 11L
- 56• Université de Nîmes 3L
Université de Montpellier 1P
- 57• Université d'Orléans 5L
- 58• École Universitaire de premier cycle - université de Paris-Saclay 1P 4L
- 59• Sorbonne Université
i. Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales 3L
ii. Sciences et Ingénierie 3L
iii. Médecine 1P
Université de Paris 1P 12L
- 60• Université de Pau et des Pays de l'Adour 2L
- 62• Université de Perpignan Via Domitia 3L
- 63• Université des Antilles 1P 9L
- 64• Université de Poitiers 14L
- 65• Université de Reims Champagne-Ardenne 1P 5L
- 66• Université de Rennes 1 1P 5L
Université de Rennes 2 2L
- 68• Université Paris 8 3L
- 71• Université de Rennes 1 1P
Université de Rennes 2 UFR STAPS 1L
- 72• Université Jean Monnet 1P 2L
- 73• Université Paris Saclay 1L
- 74• Université des Antilles 1P 9L
- 75• Université de Strasbourg 11L
- 76• Toulouse 1 5L
Toulouse 3 1P 9L
- 77• Université de Tours 1P 4L
- 78• Campus des Comtes de champagne - URCA 2L
- 79• Université Grenoble Alpes 6L
- 80• Université Polytechnique Hauts-de-France 2L
- 81• Université de Rennes 1 1P
Université Bretagne Sud 4L
- 83• Université Paris 13 5L
- 84• Université Claude Bernard Lyon 1 1P 3L



esr.gouv.fr

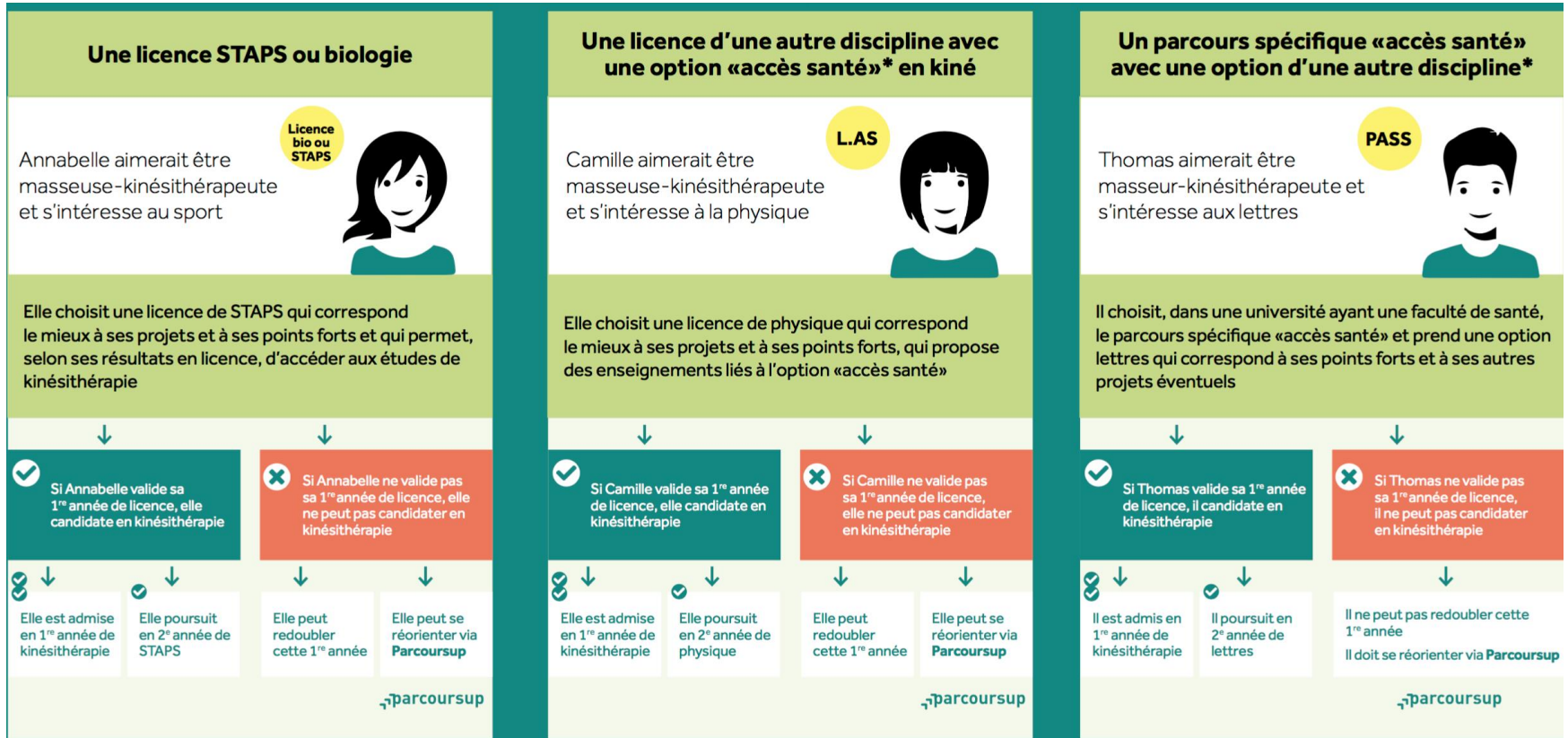
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Etudiant actuellement en PACES comme primant ou en PACES adaptée



CIIO Médiacom – Janvier 2020

Les études de Kinésithérapie



Les Sciences Po / Instituts d'études politiques

Sciences Po Paris

Intègre Parcoursup cette année (*année de transition*)

Inscription sur site d'IEP Paris avant le 05/01/2020.

2021 : procédure unique suppression des épreuves écrites.

Les Sciences Po en région

Bordeaux : Suppression épreuves écrites

Cursus général & Cursus binational

Grenoble : épreuves écrites

Réseau SCPO : concours commun avec épreuves écrites

Partie 4

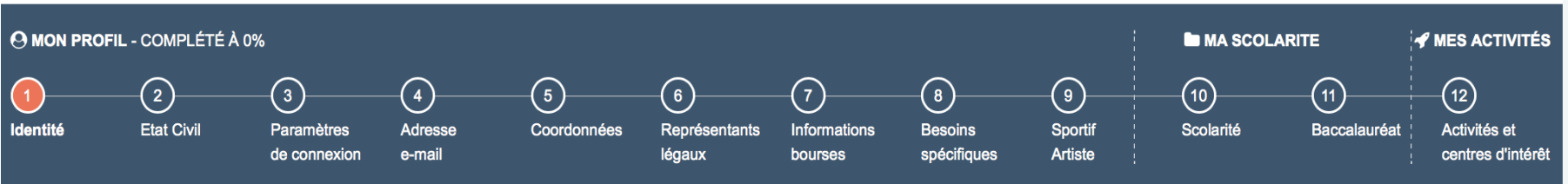
Le dossier de candidature, formulation et confirmation des vœux

Les étapes de l'inscription 22 janvier – 12 mars

Le Parcours d'inscription



[C'est quoi ?](#) [Calendrier](#) [Les formations](#) [Contact](#)



Le Dossier de l'Elève

Bulletins de 1^{ère} et terminale (1^{er} et 2^{ème} trimestre ou 1^{er} semestre) et les notes aux épreuves anticipées du bac

La fiche Avenir :

- les notes de l'élève (*moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe*)
- les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement pour chaque vœu

Le Projet de Formation motivé :

- **Pour chaque vœu** => Expliquer ses motivations, ses démarches (*JPO, MooC, sites...*) et objectifs visés (*métiers,..*) 1500 caractères

Le Dossier de l'Elève

Activités et centres d'Intérêts - Facultatif

- Complète le projet de formation motivé
 - Expérience d'encadrement ou d'animation
 - Engagement civique, associatif
 - Expériences professionnelles ou stages
 - Pratiques sportives et culturelles

Préférences et autres projets - Obligatoire

2 parties à remplir obligatoirement pour finaliser le dossier :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses **préférences entre les vœux formulés** et ou pour un domaine particulier
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a **formulé ou va formuler des vœux hors Parcoursup**. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme

Le Dossier de l'Elève

Questionnaires d'auto-évaluation pour Droit & Sciences

- Questionnaires à remplir pour **pouvoir confirmer** ses vœux
- **Strictelement informatif** et pédagogique : les résultats ne sont pas communiqués aux universités.
- **Comprendre les connaissances et compétences nécessaires** pour réussir en licence.

Formuler ses vœux

- Les vœux peuvent porter sur des **formations sélectives** (CPGE, BTS, DUT, écoles, IFSI, EFTS, Sciences Po/IEP, licences sélectives...) et **non sélectives** (licences, PASS); dans l'académie d'origine ou en-dehors.
- Les vœux ne sont **pas classés**.
- Pour les formations **sous statut d'étudiant** :
 - 10 vœux maximum qu'il s'agisse de vœux multiples ou non en phase principale
 - 10 vœux maximum en phase complémentaire (pas de vœux multiples)

+
- Pour les formations **sous statut d'apprenti** :
 - 10 vœux maximum (vœux multiples possibles)

Les vœux multiples

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

Les lycéens peuvent faire des vœux multiples pour certaines formations :

- Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires
- Un vœu multiple correspond à un vœu parmi les 10 vœux possibles.
- Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.
- Les candidats peuvent faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples

Les Formations concernées par les vœux multiples

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

BTS, DUT, classes prépa, DN MADE :

- pour demander une spécialité de BTS, DUT, classe prépa ou DN MADE : vous formulez un vœu multiple et jusqu'à 10 sous-vœux
- **Remarque** : la demande d'une classe prépa dans un même établissement avec ET sans internat compte pour un seul sous-vœu

Exemple : un candidat demande un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux.

DCG (diplômes de comptabilité et de gestion) :

- un vœu multiple et jusqu'à 10 sous-vœux

A savoir : pour l'ensemble de ces formations, vous pouvez faire jusqu'à 20 sous-vœux pour l'ensemble des vœux multiples.

Les Formations concernées par les vœux multiples

Du 22 janvier
au 12 mars
inclus

Sous-vœux illimités et non décomptés

Les écoles d'ingénieurs / de commerce => concours commun

Le réseau des 7 Sciences Po => concours commun (Aix, Lille, Lyon, Rennes, St Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse)

Les PASS, Parcours Spécifiques « accès santé » en Ile-de-France sont regroupés à l'échelle régionale

Les EFTS (établissements de formation en travail social) sont regroupés par diplôme d'Etat à l'échelle nationale

Pour demander un EFTS, vous formulez un vœu multiple par DE.

Les IFSI (instituts de formation en soin infirmier) et les formations d'orthophonie, orthoptie, audioprothèse et psychomotricien (pour la plupart d'entre eux)

Sous-vœux illimités et non décomptés

Un vœu multiple correspond à un regroupement d'établissements

A savoir : Le candidat peut formuler 5 vœux multiples maximum

Nouveauté

Exemples :

- Un candidat demande **une formation au sein du regroupement d'IFSI** porté par l'Université Bretagne Sud qui comprend 3 instituts). Cette demande compte pour 1 vœu multiple. Il choisit au sein de ce regroupement les instituts qu'il souhaite parmi les 3 proposés.
- Un candidat demande **une formation au sein du regroupement de formations d'orthophonie** de Nouvelle Aquitaine qui comprend 3 établissements. Cette demande compte pour 1 vœu multiple. Il choisit au sein de ce regroupement les établissements qu'il souhaite parmi les 3 proposés.

Les nouvelles formations paramédicales

Formations	Types de vœu	Modalités d'admission
Orthophoniste (en université)	Vœu multiple <i>ou</i> , pour quelques formations, vœu unique.	Admission sur examen d'aptitude <i>ou</i> sur dossier et entretien (selon les formations). Frais d'admission : 80 € par vœu (unique <i>ou</i> multiple).
Orthoptiste (en université)	Vœu multiple <i>ou</i> , pour quelques formations, vœu unique.	Admission sur examen d'aptitude <i>ou</i> sur dossier et entretien (selon les formations). Frais d'admission : 80 € par vœu (unique <i>ou</i> multiple).
Audioprothésiste (en université)	Vœu multiple <i>ou</i> , pour quelques formations, vœu unique.	Admission sur examen d'aptitude <i>ou</i> sur dossier et entretien (selon les formations). Frais d'admission : 80 € par vœu (unique <i>ou</i> multiple).
Psychomotricien (en institut)	Vœu unique <i>ou</i> , pour quelques formations, vœu multiple.	Admission sur concours <i>ou</i> sur dossier et entretien optionnel (selon les formations).
Ergothérapeute (en institut)	Vœu unique.	Admission sur concours <i>ou</i> sur dossier et entretien optionnel (selon les formations).
Pédicure-podologue (en institut)	Vœu unique.	Admission sur dossier.
Technicien de laboratoire médical (DE en institut)	Vœu unique.	Admission sur dossier.

Focus sur vœux en L-AS

➤ L-AS

Exemple : Le candidat choisit un portail licence de Droit qui propose l'option « accès santé » à l'université X. Au moment où il ajoute ce vœu dans sa liste, il doit ensuite choisir l'autre ou les deux 2 sous-vœux proposés : la licence de droit et la licence de droit avec option « accès santé ». Ces demandes comptent pour un vœu et les sous-vœux ne sont pas décomptés

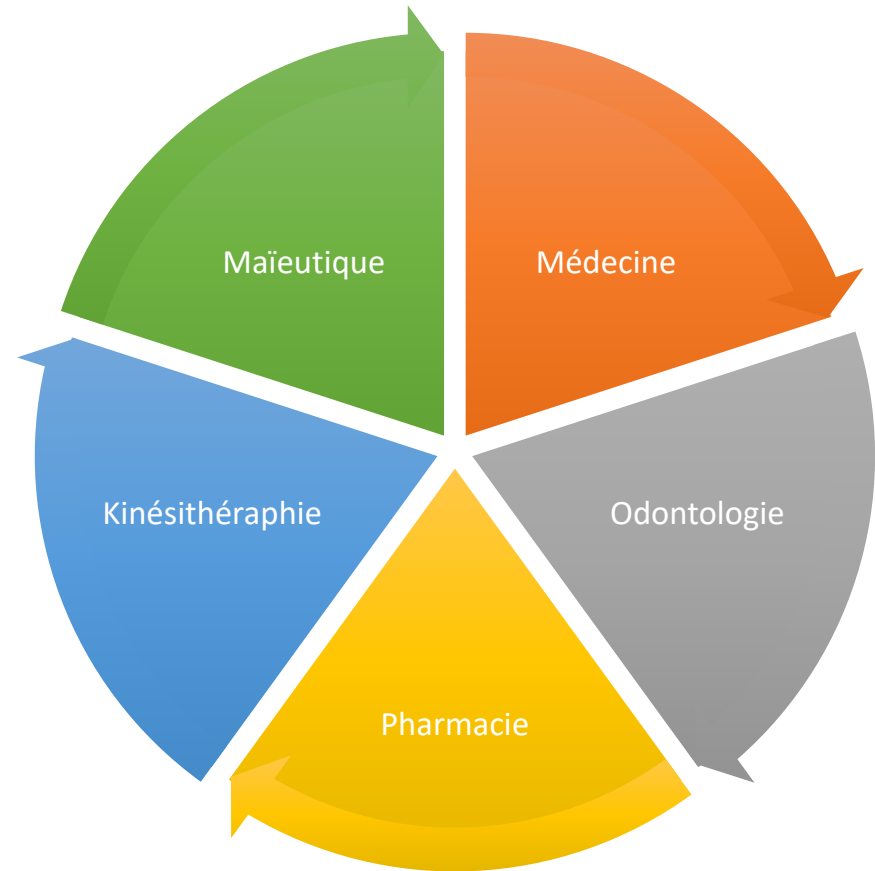
➤ PASS

Exemple : Le candidat choisit le PASS option biologie à l'université Y. Au moment où il ajoute ce vœu dans sa liste, il doit ensuite choisir parmi tous les autres sous-vœux proposés dans le cadre de ce PASS. Ces demandes comptent pour un vœu et les sous-vœux ne sont pas décomptés. |

➤ Cas particulier pour les PASS en Ile-de-France

Sur les fiches Parcoursup des formations

Sur chaque fiche formation des LAS et PASS : un logo signale les filières santé accessibles



Exemple de décompte de vœux

- Licence sciences de la vie : Université de Paris
- Licence sciences de la terre : Université de Paris
- Double Licence biologie et mathématiques : Paris-Saclay
- Licence de Psychologie : Université de Nanterre
 - Licence de Psychologie à l'université de Nanterre
 - Licence de Psychologie + Option Santé à l'université de Nanterre
- PASS Ile de France : Diderot, Descartes, Sorbonne Université, Paris - Saclay, Paris est- Créteil
- Concours Advance : Sup biotech' Villejuif, Epita : Paris, Toulouse, Rennes
- DUT génie biologique option diététique :
 - IUT Bordeaux,
 - IUT Montpellier,
 - IUT Lille,
 - IUT Evreux
- CPGE BCPST :
 - Chaptal : sans internat
 - Pierres Gilles de Gennes : sans internat
 - Thuillier (Amiens): avec internat et sans internat

Confirmer ses vœux

Confirmer, un par un, chaque vœu avant le 02/04/2020

La confirmation peut se faire après la remontée des notes du 2eme trimestre, qui se fait vers le 27/03/2020.

Avant confirmation :

Un dossier incomplet ne peut être confirmé! Il faut vérifier la complétude du dossier :

- La partie « **Projet motivé** » et Documents demandés (selon formation)
- Et la partie « **Préférences et autres projets** »

Puis la confirmation au plus tard avant minuit le 02/04/2020

Un vœu confirmé n'est pas supprimable mais reste modifiable

Un vœu non confirmé n'est pas pris en compte !

Partie 5: Examen des vœux et admission aux formations

Examen des vœux

- L'anonymisation du nom, prénom, adresse du domicile et âge du candidat est assurée dans les dossiers Parcoursup.
- **Examen du dossier du candidat** pour chaque formation dans laquelle le candidat a formulé un vœu par **une commission d'examen des vœux (CEV)**.
- **En aucun cas**, l'équipe ou la plateforme Parcoursup n'intervient dans ce processus d'examen des vœux.

Les réponses possibles des établissements du 19 mai au 17 juillet

Pour une formation non sélective
(licence non sélectives, PASS)

Oui : proposition d'admission

Oui si : proposition d'admission avec
parcours de formation personnalisé

Oui en attente d'une place (la
position sur la liste d'attente est
indiquée et actualisée)

Oui si, en attente d'une place : (la
position sur la liste d'attente est
indiquée et actualisée)

Pour une formation sélective
(BTS, DUT, CPGE, IFSI, EFTS, *etc.*)

Oui : proposition d'admission

Non : la formation n'a pas retenu
votre dossier

Oui en attente d'une place : la
position sur la liste d'attente est
indiquée et actualisée

les réponses des formations

Le 19 mai 2020, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

> Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non



Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

> Formation non sélective (licences, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place



Choix du futur étudiant

Il accepte la proposition ou y renonce

Il accepte la proposition ou y renonce

Il maintient le vœu en attente ou y renonce

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

Comment répondre aux propositions reçues

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente

- Il **accepte** la proposition (ou y renonce) et il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente

- Il doit faire un choix en **acceptant une seule proposition** et ce faisant renoncer aux autres qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- il indique les vœux en attente qui l'intéressent davantage et qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Le point d'étape obligatoire

Nouveauté

- **A partir du 19 mai** : le candidat a **5 jours** pour répondre (J+4)

Exemple : Le candidat reçoit une proposition d'admission le 19 mai 2020 : il peut accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 23 mai 2019 inclus

- **À partir du 24 mai** : le candidat n'a plus que **3 jours** pour répondre (J+2)

Exemple : il reçoit une proposition d'admission le 27 mai 2020, il peut accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 29 mai 2020 inclus

- **À partir du 17 août** : le candidat n'a plus que **2 jours** pour répondre (J+1)
- *Procédure suspendue du 17 au 24 juin 2020*

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées en face de chacune, dans le dossier candidat
Attention aux dates de réponses

Le point d'étape obligatoire

Nouveauté

- **Un seul point d'étape prévu** : entre le 29 juin et le 1^{er} juillet 2020
- **Ce point d'étape est obligatoire et concerne tous les candidats qui auront conservé des vœux pour lesquels ils sont en liste d'attente**

A savoir :

les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés par le point d'étape obligatoire.

les candidats qui ont activé le répondeur automatique ne sont pas concernés par le point d'étape obligatoire.

les vœux en apprentissage et les vœux formulés pendant la phase complémentaire ne sont pas concernés par le point d'étape, ils n'ont donc pas besoin d'être confirmé.

Le répondeur automatique

Quand ?

A partir du 19 mai 2020

Pourquoi et pour qui ?

Cette option est facultative.

Pour les candidats ayant des vœux en attente et qui le souhaitent parce qu'ils sont certains de leur choix.

Comment ?

Les candidats ordonnent tous leur(s) vœu(x) en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

Une fois choisie l'option « répondeur automatique », **l'option ne peut être désactivée.**

Partie 6: Accompagnement des élèves

L'accompagnement des élèves

Chaque élève sans proposition d'admission peut être accompagné.

19 mai 2020 : Accompagnement individuel au CIO ou en lycée

Accompagnement au projet et aide aux vœux pour la phase complémentaire

25 juin : Début Phase complémentaire

- jusqu' à 10 nouveaux vœux sur places disponibles
- accompagnement individuel : Professeur principal, et/ou au CIO

08 juillet : Accompagnement de la CAES

Après résultats du bac, élèves sans proposition en phase principale, et ayant au moins un vœu en phase complémentaire peuvent demander accompagnement de la CAES

CAES : Recteur, Chefs d'établissement et personnels de l'orientation => aider à trouver une formation proches des choix de l'élève et selon les places disponibles.

Les lycéens boursiers

Certifications des lycéens boursiers

Un taux minima de boursiers : des places prioritaires pour les boursiers dans chaque formation, sélectives ou non.

Le taux minima est indiqué dans la partie « Contexte et chiffres » de la fiche descriptive de la formation dans Parcoursup.

L'aide à la mobilité géographique :

Une aide à la mobilité de 500 euros pour les élèves boursiers qui changent d'académie.

Un bouton « Mobilité », en face du vœu, informera les élèves concernés par cette aide.

L'exonération des Droits de scolarité dans les établissements publics et de la CVEC- Contribution Vie Etudiante et de Campus

Demandes d'aides financières et de logement

La bourse sur critères sociaux

Création du DSE - Dossier Sociale Etudiant

Demande de bourse à partir du 22 janvier et jusqu'au 19 mai

D'autres aides pour les étudiants :

Différentes aides de l'Etat, régions ou des établissements

Voir la rubrique « Vos aides financières » du site www.etudiant.gouv.fr

Un numéro pour tous les étudiants en précarité : 0806 000 278

Partie 7: Les ressources

Contacteur Parcoursup

Pour les élèves

- La rubrique Contact du dossier de l'élève:
pour toute question nécessitant une intervention sur le dossier.

0 800 400 070

Service & appel
gratuits

- N° Vert Parcoursup

Des conseillers répondent aux questions des élèves et de leur famille
du lundi au vendredi de 10h à 16h – *(du 22 janvier au 13 septembre
2020)*

- 1- Sur les formations, les parcours d'études, les débouchés...
- 2- Sur la Procédure Parcoursup
- 3- Sur les questions techniques

Ressources élèves

- Site Terminales2019-2020 www.terminales2019-2020.fr
 - MOOC d'aide à l'orientation
- Offre de formation Parcoursup 2019-2020 sur www.parcoursup.fr
- Publications de l'ONISEP
 - Fiches info licence, Handi fiches
 - Fiches pédagogiques Parcoursup
 - Collections « Dossiers ».
- Monorientationenligne.fr

Les tchats Parcoursup

- 22 janvier : **L'accès aux IFSI et aux formations paramédicales** - tchat Le Monde Campus (de 16h à 17h)
- 29 janvier : **L'accès aux écoles d'art et du spectacle vivant** – tchat l'Etudiant (de 17h30 à 18h30)
- 29 janvier : **Les nouvelles voies d'accès aux études de santé** – tchat Onisep (de 14h à 15h30)
- 5 février : **L'accompagnement des étudiants en réorientation** – tchat Onisep (16h30 – 17h30)
- 7 février : **Faire valoir sa motivation, son expérience et ses compétences dans son dossier** – tchat L'Etudiant
- 11 février : **L'accompagnement des candidats en situation de handicap**
- 19 février : **L'accès aux IFSI et aux formations paramédicales**
- 9 mars : **Les nouvelles voies d'accès aux études de santé**
- 16 mars : **Faire valoir sa motivation, son expérience et ses compétences** – tchat l'Etudiant
- 30 mars : **Finaliser son dossier Parcoursup**

Ressources professeurs/conseillers/ candidats

- **Fiches Eduscol** (Vademecum: « [Accompagner les lycéens vers l'enseignement supérieur](#) »)
- **des fiches thématiques Onisep/Parcoursup** pour aider les élèves à renseigner leur dossier :
 - L'accompagnement des candidats en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé invalidant (fiche élève)
 - Rédiger sa rubrique « Activités et centres d'intérêt » (fiche élève)
 - Rédiger son projet de formation motivé (fiche élève)
 - Aider l'élève à rédiger son argumentaire de motivation (fiche professeur)

Ces ressources sont disponibles sur [Eduscol](#).
- Site Simulation Parcoursup simulation.parcoursup.fr à partir du 27 janvier.

Le calendrier 2020 en trois étapes

Novembre 2019 > Janvier 2020
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

22 Janvier > 12 mars 2020
Je formule mes vœux
Jusqu'au 2 avril
Je finalise mon dossier

2

19 Mai > 17 Juillet 2020
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov. Déc. Janvier 2020 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

Jeudi 12 mars :
Dernier jour pour formuler
mes vœux



parcoursup.fr

 [@Parcoursup_info](https://twitter.com/Parcoursup_info)

 [@Parcoursupinfo](https://facebook.com/Parcoursupinfo)

etudiant.gouv.fr

  [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La CAES

- La **CAES** (Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur) est une procédure d'accompagnement proposée par Parcoursup. Cette commission vient en aide aux étudiants à partir du 8 juillet (après les résultats du baccalauréat).
- La **CAES** peut également être sollicitée par les sportifs de haut niveau, les élèves chargés de famille et les élèves souffrant d'un handicap reconnu (à partir du 20 mai).
- La **CAES** ne peut pas intervenir concernant un refus dans une formation spécifique. Celle-ci propose, quand cela est possible, des formations en rapport avec le projet de l'élève, et dans la limite des places encore disponibles.

La phase complémentaire à partir du 25 juin au 11 septembre 2020

- Elle permet de candidater uniquement sur les places vacantes
 - 10 vœux maximum
 - L'offre est évolutive
 - Il n'est pas possible de candidater sur une formation déjà demandée en phase principale
 - Pas de vœux multiples

CESURE : mode d'emploi

- > **Un lycéen peut demander une césure** directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial...)
 - > La durée d'une césure peut varier d'un semestre universitaire à une année universitaire
 - > la demande de césure est faite lors de la saisie des vœux sur Parcoursup (en cochant la case « césure »)
 - > l'information est portée à la connaissance de l'établissement **uniquement** au moment de l'inscription administrative
 - > dès que le lycéen a accepté définitivement une proposition d'admission, il contacte la formation pour connaître les modalités pour déposer sa demande de césure
 - > la césure n'est pas accordée de droit : une lettre de motivation précisant les objectifs et les modalités de réalisation envisagées pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement.

Avantages de la césure :

- Le candidat peut demander le maintien de ses bourses pendant la durée de la césure
- Le lycéen est bien inscrit dans la formation qu'il a acceptée et bénéficie du statut étudiant pendant toute la période de césure
- Il a un droit de réintégration ou de réinscription à l'issue de la césure